



REGLEMENT SPECIFIQUE VOLLEY 2024/2025

Décompte des points :

$V(3/0 \text{ et } 3/1) = 3\text{pts}$ - $V(3/2) = 2\text{pts}$ - $P(2/3) = 1\text{pt}$ - $P(1/3 \text{ et } 0/3) = 0\text{pt}$ - Forfait = - 1pt

En cas d'égalité à l'issue d'un tournoi ou d'une poule, les équipes seront départagées selon les critères et l'ordre suivants :

- 1/ Le nombre de victoires
- 2/ Le quotient set average
- 3/ Le quotient point average
- 4/ Le score particulier



REGLEMENT SPECIFIQUE HAND 2024/2025

Cas d'égalité entre 2 équipes (matches à élimination directe)

En cas de match nul à la fin du temps réglementaire, prévoir directement les séries de tirs au but.

Les jets de 7 mètres se dérouleront par séries de 5. Avant les jets de sept mètres, chaque équipe désigne à l'arbitre les 5 joueur (se) s qui effectueront chacun un tir en alternance avec l'adversaire.

L'ordre des tireurs est laissé au choix des équipes.

En cas d'égalité après les 5 tirs de chaque équipe au premier tour, une deuxième série de jets de sept mètres sera engagée.

Pour cette deuxième série, chaque équipe désignera 5 joueur(se)s (celles ou ceux ayant participé à la première série peuvent être à nouveau désignés).

Dès qu'une équipe disposera d'un but d'avance sur l'autre équipe (à nombre de joueurs ayant tiré équivalent), elle sera déclarée vainqueur.

Si à l'issue de cette seconde série, les équipes devaient toujours être à égalité, on recommencerait une autre série identique à la seconde.

Classement des équipes (matches de poule)

Décompte des points : $V = 3\text{pts}$ - $N = 2\text{pts}$ - $P = 1\text{pt}$ - Forfait = 0pt

Si 2 équipes (cas 1-2-3-7) ou plusieurs équipes (cas 4-5-6-7) sont à égalité de points, elles seront départagées selon les dispositions suivantes et dans l'ordre :

1. par la différence des buts marqués et des buts encaissés entre les équipes concernées (goal-average particulier),
2. par le plus grand nombre de buts marqués dans les rencontres entre les équipes concernées (meilleure attaque),
3. par le moins grand nombre de buts encaissés dans les rencontres entre les équipes concernées (meilleure défense),
4. par la différence des buts marqués et des buts encaissés sur l'ensemble de la compétition (goal-average général),
5. meilleure attaque sur l'ensemble de la compétition,
6. meilleure défense sur l'ensemble de la compétition,
7. le moins de sanctions enregistrées